

l'est - éclair
Libération - Champagne -
2 juillet 2010 -

Announces **Légales**

COMMUNE DE BRIENNE-LE-CHÂTEAU

APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET INSTAURATION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Par délibération en date du 14 juin 2010, le conseil municipal a décidé d'approuver la révision du plan local d'urbanisme et d'instaurer le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones U et AU identifiées au PLU.

Le dossier du plan local d'urbanisme approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la Direction départementale des territoires.

Il se substitue à tout plan d'urbanisme antérieur applicable au même territoire.